

RAPPORT ANNUEL

COMMUNE D'AUBIGNOSC

Prix & Qualité

service de l'assainissement collectif

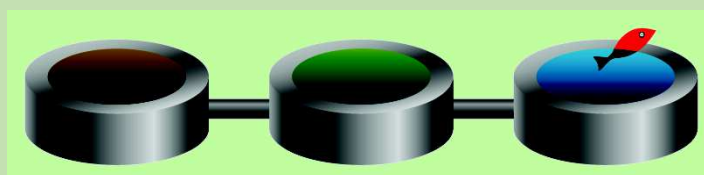
DU SERVICE PUBLIC

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE



**EXERCICE
2023**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice **2023** présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 02 mai 2007. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition ainsi que le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eafrance.fr (rubrique « l'Observatoire »)

JUIN 2024

Annexe à la DCM N° 33/2024 du 27 juin 2024

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Sommaire

- **CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC 3**
 - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE 3
 - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE 3
 - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE 3
 - NOMBRE D'ABONNEMENTS 3
 - VOLUMES FACTURÉS 3
 - CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE 4
 - OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES 4
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC 9**
 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR 9
 - PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 9
 - LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Y COMPRIS REDEVANCE MODERNISATION 10
 - RECETTES D'EXPLOITATION 11
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE 12**
 - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU 12
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE 14**
 - TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE 14
 - ETAT DE LA DETTE 14
 - AMORTISSEMENTS RÉALISÉS 14
 - PRÉSENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE 14
- **PRIX GLOBAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 15**
 - PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC 15



■ Caractérisation technique du service public de l'assainissement collectif

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La commune exerce par elle-même la compétence assainissement collectif

La commune n'adhère à aucun EPCI pour cette compétence.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

496 habitants (sur 628 habitants au 1^{er} janvier 2023 / INSEE)

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE en vertu d'un contrat ayant pris effet le 23 juillet 2013. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 22 juillet 2025.

Avenant au contrat :

Avenant n°	Date	Objet
1	27 Juin 2019	*Facturation : 2 factures sur la consommation réelle via la télégestion (suppression de l'estimation de juillet)

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2023
Nombre d'abonnements domestiques	256

■ VOLUMES TRAITES EN 2023 : 39 618 M³

■ VOLUMES FACTURÉS

Volumes facturés [m ³]	2022	2023
- aux abonnés domestiques	26 251	27 676
- aux abonnés non domestiques	0	0
Total...	26 251	27 676

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

■ CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU DE COLLECTE

- *Linéaire de canalisations de collecte des eaux usées*

Linéaire [km]	2021	2022	2023
Réseau séparatif	7.541	7.541	7.541

Nettoyage du réseau à titre préventif : 1945 ml en 2023



■ OUVRAGES D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Le service gère une Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assure le traitement des eaux usées. La station d'épuration de 600 EH a été mise en service le 1^{er} juillet 2012

STEU N°1 : STEP du Village
Code Sandre de la station : 060904013001

DESCRIPTIF GENERAL DE LA STATION

Type d'épuration	Filtres plantés de roseaux	Date de mise en service	1 ^{er} juillet 2012
Maître d'ouvrage	MAIRIE D'AUBIGNOSC	Constructeur	ATELIER REEB & MINETTO
Exploitant	Sté des Eaux de Marseille (DSP)	Capacité en EH	600
Type de milieu récepteur	Infiltration obligatoire sur place	Capacité en kg de DBO5/j	36
	(*) Surverse : ruisseau		
Nom du milieu récepteur	Le Riou	Capacité en m³/j	155
Commune(s) raccordée(s)	AUBIGNOSC		

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Envoyé en préfecture le 30/06/2024
Reçu en préfecture le 01/07/2024
Publié le
ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Nombre d'abonnés raccordés	256
Nombre d'habitants raccordés	496
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	155
Prescriptions de rejet	
Soumise à <input type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	
<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	20 MAI 2011



NIVEAU DE REJET (DLE du 20 mai 2011)			
	DBO5	DCO	MES
Concentration maximale (mg/l)	25	125	35
Rendement minimum (%)	70	75	90

**RESULTATS DU BILAN 24 H effectué les 22 et 23 janvier 2024
par le BE « A2E ENVIRONNEMENT » :**

Entrée STEP

Temps de fonctionnement des pompes :

	Compteur initial	Compteur final	Total	Temps effectif de fonctionnement	Débit calculé sur 24h
Pompe 1	2047,31	2047,65	0,34	1224 s	28,5m ³
Pompe 2	2033,78	2034,09	0,31	1116 s	8,3m ³

Soit un volume total sur 24h de **36,3 m³**.

Paramètres	Résultats	Unités	Charges (kg/j)
Volume mesuré	36,3	m ³	-
Température in Situ	4,7	°C	
pH	7,9	U.pH	-
Température de mesure du PH	19,5	°C	-
Matières en suspension (MES)	260	mg/l	9,438
Nitrates	<1.00	mg NO ₃ /l	NQ
Azote nitrique	<0.20	mg N-NO ₃ /l	NQ
Nitrites	<0.04	mg NO ₂ /l	NQ
Azote nitreux	<0.01	mg N-NO ₂ /l	NQ
ST-DCO	513	mg O ₂ /l	18,622
DBO-5	240	mg O ₂ /l	8,712
Azote Kjeldahl	94,8	mg N/l	3,441
Azote ammoniacal	75	mg N/l	2,723
Ammonium	96	mg NH ₄ /l	3,485
Azote global (NO ₂ +NO ₃ +NTK)	94,8	mg N/l	3,441
Phosphore	6,6	mg/l	0,240

Sortie STEP

Envoyé en préfecture le 30/06/2024
Reçu en préfecture le 01/07/2024
Publié le
ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Nombre de chasses pendulaires :

Compteur initial	Compteur final	Total	Volume utile/chasse	Débit calculé sur 24h
13724	13731	8	6,30 m ³	50,4 m ³

Paramètres	Résultats	Unités	Charges (kg/j)
Volume mesuré	50,4	m ³	-
Température in Situ	5,1	°C	
pH	7,3	U.pH	-
Température de mesure du pH	19,3	°C	-
Matières en suspension (MES)	4	mg/l	0,202
Nitrates	194	mg NO3/l	9,778
Azote nitrique	43,9	mg N-NO3/l	2,213
Nitrites	0,1	mg NO2/l	0,005
Azote nitreux	0,03	mg N-NO2/l	0,002
ST-DCO	13	mg O2/l	0,655
DBO-5	<3	mg O2/l	NQ
Azote Kjeldahl	<3.00	mg N/l	NQ
Azote ammoniacal	<0.5	mg N/l	NQ
Ammonium	<0.6	mg NH4/l	NQ
Azote global (NO2+NO3+NTK)	45,3	mg N/l	2,283
Phosphore	5,1	mg/l	0,257

■ QUANTITÉS DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION (D203.0)

Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration :

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2022 en tMS	Exercice 2023 en tMS
STEP du Village (Code Sandre : 060904013001)	0	0
Total des boues produites		

Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2022 en tMS	Exercice 2023 en tMS
STEP du Village (Code Sandre : 060904013001)	NEANT	NEANT
Total des boues évacuées		

Rapport annuel

EXERCICE
2023

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

■ PATRIMOINE COMMUNAL : STATIONS DE TRAITEMENT

❖ STATION D'EPURATION DU VILLAGE

Poste de relevage de tête :

La station est équipée d'un dégrilleur automatique et de deux pompes de relevage de 75 m³/h.

Le traitement est constitué d'une aire plantée de roseaux avec un premier lit d'infiltration puis un réservoir de chasse muni d'un système à auget basculant et un deuxième lit d'infiltration

❖ POSTE DE RELEVAGE DES AMARINES

Cuve : diamètre 1.30 m, hauteur 2.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 40 mm
Deux pompes de 6 m³/h à 19.20 m HMT

❖ POSTE DE RELEVAGE DU VILLAGE

Cuve : diamètre 2.80 m, hauteur 5.50 m
Panier de dégrillage avec entrefer de 30 mm
Deux pompes vers bassin d'orage 42 m³/h à 9.50 HMT
Bassin d'orage de 46 m³
Deux pompes de reprises de 17 m³/h à 28.60 m HTM

■ EVOLUTION

Station d'épuration : mise en service le 1^{er} juillet 2012

Station de relevage du village : mise en service le 1^{er} juillet 2012

Station de relevage des Amarines : septembre 2012

TAUX DE RACCORDEMENT : **73 % de la population**

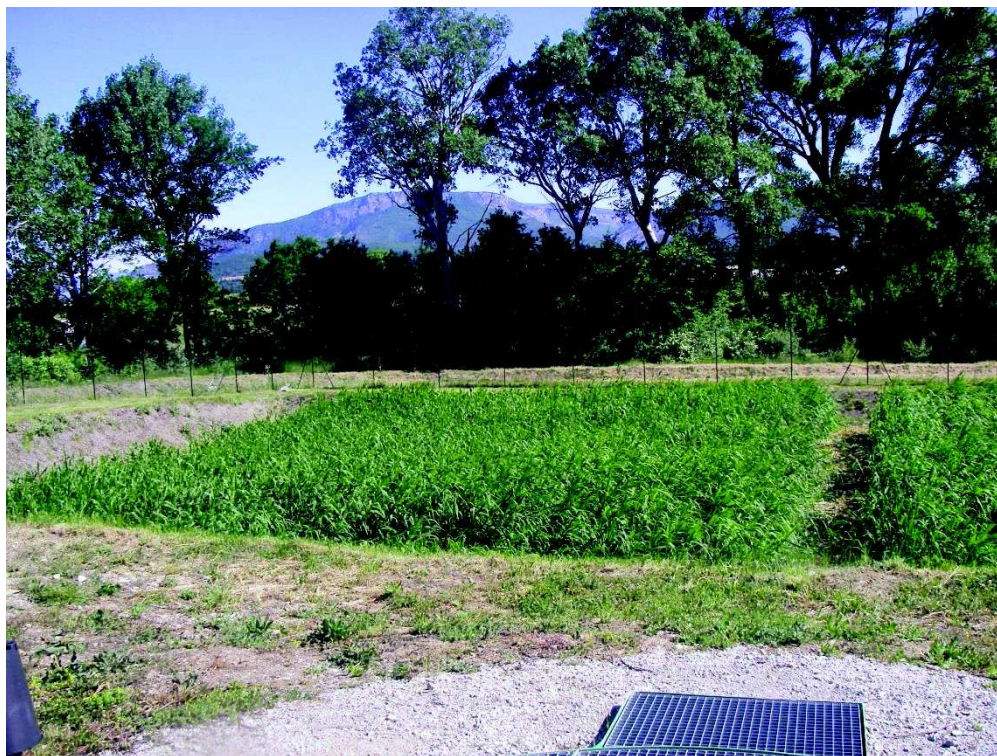
Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Commune d' AUBIGNOSC



Rapport annuel

EXERCICE

2023

■ Tarification et recettes du service public de l'assainissement collectif

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité. : **Délibérations du 21 février 2011, du 16 février 2012 et du 6 avril 2023**

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE sont fixés par le contrat et indexés semestriellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le prix du service comprend :

- une part fixe (abonnement)
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Pour la collectivité :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Pour la société des Eaux de Marseille :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable par tranche progressive :

tranche 1 : jusqu'à 80 m³

tranche 2 : de 81 à 150 m³

tranche 3 : au-delà de 150 m³ annuels

● *Redevance de modernisation des réseaux de collecte*

La redevance de modernisation des réseaux de collecte est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Elle est unique sur l'ensemble du service.

	01 janvier 2022	01 janvier 2023
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.16	0.16

■ **LE PRIX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (y compris Agence de l'Eau)**

Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

● *Évolution du tarif de l'assainissement collectif*

	Désignation	1er janv 2024	1er janv 2023	Variation %	
Part de l'exploitant					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	25.72	25.02	2.80	
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	T1	0.2573	0.2501	2.88
		T2	0.3216	0.3127	2.85
		T3	0.4502	0.4377	2.86
Part de la collectivité					
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	30	30	0	
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	0.50	0.45	11	
Redevances et taxes					
	Redevance de modernisation des réseaux de collecte	0.16	0.16	0	
	TVA	10 %	10%	0	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

● *Composantes de la facture d'un usager de 120 m³*

	1er janv. 2023	1er janv 2024	Variation %
Exploitant	57.54	59.16	2.8
Collectivité	69	90	30.43
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19.20	19.20	0
HT	145.74	168.36	
TVA	14.57	16.84	
Total [€ TTC]	160.31	185.2	15.53

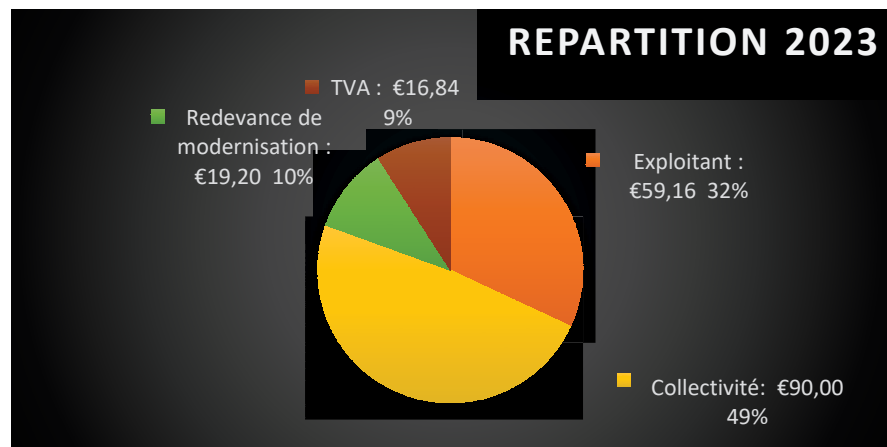
Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ :

1.34 €/m³

1.54 €/m³

14.92 %

Commune d' AUBIGNOSC



■ **RECETTES D'EXPLOITATION**



Recettes de la collectivité : en €

Type de recette	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	16 203	14 443	
<i>dont abonnements</i>			
Redevance eaux usées usage non domestique	0		
<i>dont abonnements</i>	0		
Recette pour boues et effluents importés	0		
Régularisations (+/-)	0		
Total recettes de facturation	16 203	14 443	
Recettes de raccordement	0		
Prime de l'Agence de l'Eau	0		
Contribution au titre des eaux pluviales	0		
Recettes liées aux travaux	0		
Contribution exceptionnelle du budget général	0		
Autres recettes (préciser)	0		
Total autres recettes	0		
Total des recettes	16 203	14443	12.19 %

Recettes de l'exploitant dans le cadre du contrat de délégation :

Type de recette	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	13 177	12 582	
<i>dont abonnements</i>			
Redevance eaux usées usage non domestique	0		
<i>dont abonnements</i>	0		
Recette pour boues et effluents importés	0		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0		
Total recettes de facturation	13 177	12 582	
Recettes liées aux travaux	0	938	
Produits accessoires	0	0	
Total autres recettes	0	938	
Total des recettes	13 177	13520	-2.53 %

■ Indicateurs de performance du service de l'assainissement collectif

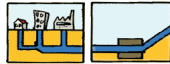
Envoyé en préfecture le 30/06/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

Désignation	Nb de Point 2022
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP250 A - Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage, ...), et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement.	10
VP251 A - Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R.554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP252 B - Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie ainsi que de la précision des informations cartographiques et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de collecte et de transport des eaux usées.	5
VP254 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux	5
VP253 B - Pourcentage du linéaire de réseaux pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et les diamètres au d'au moins de 60%	4
VP255 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux,	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP256 C - Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au moins du linéaire total des réseaux étant renseignée.	10

Désignation	Nb de Point 2022
VP256 C - Informations disponibles sur l'altimétrie des canalisations du linéaire des réseaux >50%	1
VP257 C - Localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs, ?)	10
VP258 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées.	10
VP259 C - Le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite).	0
VP260 C - L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...).	10
VP261 C - Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections de l'état des réseaux, notamment par caméra, et les réparations ou travaux effectuées à leur suite.	10
VP262 C - Mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans).	10
Résultat	105

■ Financement des investissements du service de l'assainissement collectif

Envoyé en préfecture le 30/06/2024
Reçu en préfecture le 01/07/2024
Publié le [REDACTED]
ID : 004-210400131-20240627-2024DCM33-DE

Commune d' AUBIGNOSC

■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Travaux 2023
	NEANT

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	PRET
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier 2023	376 143.21 €
Remboursements au cours de l'exercice	25 635.32
dont en intérêts	10 859.64
dont en capital	14 775.68
Encours de la dette – 31 décembre 2023	361 367.53 €

■ AMORTISSEMENTS RÉALISÉS

	2023
Montant de la dotation aux amortissements	41 049.30 €
Amortissement subventions	23 927.95 €

■ PRÉSENTATION DES TRAVAUX REALISES

Objet des travaux	Montant des travaux
NEANT	0

■ PRIX GLOBAL DE L'EAU et DE L'ASSAINISSEMENT

Les fiches ci-après présentent le prix global de l'eau et de l'assainissement, toutes taxes et redevances comprises pour une consommation de référence de 120 m³.

■ PRIX GLOBAL : AUBIGNOSC

Eau potable	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune
Assainissement collectif	Collectivité : AUBIGNOSC, DSP par affermage du 23/07/2013 avec la SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE, Tarif domestique : Commune

	1er janvier 2023	1er janvier 2024	Evolution %
Part de l'exploitant			
du service d'eau potable	112.40 €	116.42 €	3.58 %
de l'assainissement collectif	57.54 €	59.16 €	2.8 %
Part de la collectivité			
pour le service d'eau potable	93.74 €	111.74 €	19.2%
pour l'assainissement collectif	69,00€	90,00 €	30.43%
Agence de l'eau			
<i>Pour le service d'eau potable</i>			
Redevance de pollution domestique	33.60 €	34.80 €	3.57 %
Red.prélèvement ressource en eau	1.20 €	1.20 €	0
<i>Pour l'assainissement collectif</i>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte	19.20 €	19.20 €	0 %
TVA			
pour le service d'eau potable (5.5)	13.25 €	14.53 €	9.66 %
pour l'assainissement collectif (10)	14.57 €	16.84 €	15.52 %
Total TTC			
pour le service d'eau potable	254.19 €	278.69 €	9.67 %
pour l'assainissement collectif	160.31 €	185.2 €	15.53 %
TOTAL TTC GLOBAL	414.50 €	463.89 €	3.19 %

En 2024, le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ est de 3.87 €.